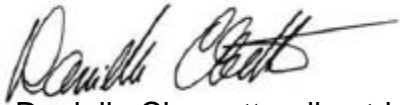


AVIS PUBLIC SÉANCES DU CONSEIL DE NOUVEAU EN PRÉSENTIEL

AVIS est donné par la soussignée, greffière par intérim de la Ville, que la séance du conseil municipal du 12 avril 2022 à 19 h 30 se tiendra en présentiel.

Les citoyens présents pourront poser leurs questions lors des deux périodes prévues à cette fin. Les citoyens doivent s'inscrire aux périodes de questions au début de la séance. Il est aussi possible de transmettre des questions par courriel à greffe@vdsc.ca, au plus tard avant 11 h le jour de la séance. Un suivi des questions sera assuré.

Donné à Ville de Sainte-Catherine, ce 28 mars 2022



Danielle Chevrete, directrice générale et greffière par intérim